



FÉDÉRATION FRANÇAISE DES ÉCHECS

APPEL À CANDIDATURES

Avril 2013

***ASSOCIATION DÉCLARÉE CONFORME À LA LOI DU 1^{ER} JUILLET 1901
JOURNAL OFFICIEL DU 22 MAI 1921***



PRÉAMBULE

Les articles 2.3.1 des Statuts et 7.1.2.4 du Règlement Intérieur habilitent le Comité Directeur fédéral à constituer des commissions autres que celles prévues par les lois et règlements, et jugées utiles à l'amélioration du fonctionnement de la Fédération.

Notre projet participatif se fonde sur cette ouverture et le présent appel à candidatures est réalisé dans ce cadre. Il a pour objectif de vous associer aux débats pour les amplifier, optimiser leur qualité et mutualiser nos apports au bénéfice du développement transversal du Sport Echecs, en vous intégrant au sein de commissions dédiées en relation directe et constante avec les instances dirigeantes.

Les critères de nomination au sein de ces commissions dites "non statutaires" sont la disponibilité, la motivation, les compétences et l'expérience dans un ou plusieurs secteur(s) de prédilection. La composition des commissions optimisera par ailleurs la plus large représentation territoriale et générationnelle possible.

Chaque commission sera dotée d'un "règlement intérieur simplifié" entériné par le Comité Directeur fédéral. Une fois nommés, les membres des commissions pourront requérir les modifications qu'ils jugent utiles ou nécessaires à leur bon fonctionnement, avec l'accord préalable du Comité Directeur.

Le Comité Directeur fédéral orientera les travaux des commissions vers la concrétisation de son programme. Elles auront toutefois vocation à se saisir d'elles-mêmes des sujets essentiels dans leur secteur d'intervention.

Contact FFE (Candidatures / Renseignements) : aureliedacalor@gmail.com



GÉNÉRALITES

FONCTIONNEMENT DES COMMISSIONS RÉCURRENCES RÉGLEMENTAIRES

- Chaque commission fonctionnera sur le principe du bénévolat et du travail à distance
- Chacune accueillera au moins un membre du Comité Directeur fédéral
- Chacune réunira au moins 5 membres, sans excéder 12, pour être officiellement constituée
- Des chargés de mission ponctuelle pourront leur être détachés
- Chaque Président aura voix prépondérante en cas d'égalité des votes
- Chaque commission travaillera à titre consultatif, sous l'autorité du Comité Directeur fédéral
- Chacune formalisera une fréquence minimum de séances entre chaque réunion du Comité Directeur fédéral
- Des rapports seront systématisés et publics, devenant des supports de réflexion pour faire évoluer la politique fédérale
- Toute commission qui ne parviendrait pas à composer avec l'esprit sportif qui doit gouverner cette démarche participative, ou serait inactive, pourra être dissoute par le Comité Directeur fédéral





FÉDÉRATION FRANÇAISE DES ÉCHECS

LISTE DES COMMISSIONS

- La Commission Jeunes
- La Commission Scolaires
- La Commission Handicaps
- La Commission Développement clubs
- La Commission Sponsoring et Mécénat
- La Commission Communication et Médias
- La Commission Contrôle Economique et Gestion
- La Commission Juridique
- La Commission Elo et Compétitions
- La Commission Vétérans
- La Commission Féminines
- La Commission Art et Culture

***ASSOCIATION DÉCLARÉE CONFORME À LA LOI DU 1^{ER} JUILLET 1901
JOURNAL OFFICIEL DU 22 MAI 1921***



LA COMMISSION JEUNES

La Commission Jeunes travaillera en étroite collaboration avec la Direction Nationale de l'Entraînement à naître. Elle établira un plan d'accueil et de progression des jeunes licenciés, étudiera les mesures de leurs entraînements et préparations, les formules de compétitions les plus adéquates, leurs mutations, réfléchira en profondeur au championnat de France Jeunes, à l'équipe de France, ses modalités de sélection, sa capacité d'extension.

Elle sera notamment composée d'animateurs et d'entraîneurs et sera en relation permanente avec les relais locaux des membres qui la composent.

En l'absence d'instructions spécifiques du Comité Directeur fédéral, les membres de cette commission devront se saisir de tout sujet relatif aux évolutions possibles dans ce secteur crucial pour notre développement.





LA COMMISSION SCOLAIRES

Interface avec l'Education Nationale, elle amplifiera l'application de la Convention, travaillera les différentes opportunités que représente la réforme des rythmes scolaires, poursuivra la montée en puissance de notre intervention en milieux scolaire et périscolaire, réfléchira à la création d'une licence dédiée. Elle pourra proposer des formules innovantes de championnats scolaires locaux, nationaux, voire internationaux, ainsi que toutes manifestations de grande ampleur spécialement destinées aux jeunes néophytes et leur famille.

Elle conseillera les démarches les plus pertinentes à initier auprès des Inspections académiques et autres institutions assimilées. Elle réalisera des documents d'information clairs et complets sur le thème des « passerelles » vers les clubs et celui des assurances. Elle conseillera des rapprochements avec l'UNSS et l'USEP.



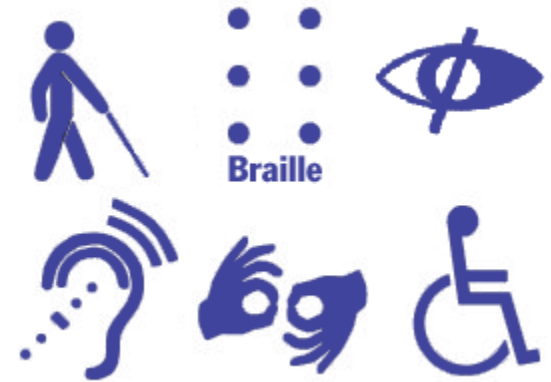


LA COMMISSION HANDICAPS

L'accueil et l'intégration des personnes handicapées dans les clubs et manifestations échiquéennes est l'un de nos principaux objectifs. Le Sport Echecs est idéal pour offrir un cadre épanouissant aux publics handicapés. Cette commission prônera l'ouverture en mettant en œuvre une politique d' « Echecs Solidaires ». Son objectif sera de concrétiser des actions d'intégration au bénéfice des joueurs handicapés de toutes natures.

Le Directeur National Handicap sera le coordinateur d'un réseau œuvrant au service des joueurs handicapés en collaboration avec les Liges, les CDJE, les clubs et les structures associatives, éducatives et administratives liées au handicap. La commission devra contribuer à une large médiatisation des événements type Téléthon et compétitions dédiées et alimentera un nouvel onglet sur le site fédéral.

La création d'un « Label Handicap », avec les adaptations suscitées de la part des volontaires, sera sa première mission (formation des dirigeants...).





LA COMMISSION DÉVELOPPEMENT CLUBS

Au cœur de notre projet, cette commission recensera les problématiques diverses rencontrées par les clubs et émettra des propositions pondérées, innovantes et adaptées aux strates de leur évolution. Ce « haut-parleur » des clubs mutualisera l'ensemble de vos expériences et actions pour « faire remonter » les informations utiles pour tous.



Cette commission pourra émettre des propositions chiffrées susceptibles de générer des réaffectations du budget fédéral pour soutenir la création de clubs.

Les membres rapporteront les écueils, les interrogations et les succès pour permettre à l'ensemble des clubs de gagner en temps, en argent et en visibilité. L'objectif est d'obtenir, par une meilleure proximité, une homogénéité d'actions fortes et de nouvelles implantations pour un maillage pertinent de l'ensemble du territoire.



LA COMMISSION SPONSORING ET MÉCÉNAT

Résolument tournée vers la participation active des clubs à la vie des communes, cette commission cherchera tous types de partenaires pour mener des actions dites « solidaires ». Elle développera des actions spécifiques avec nos partenaires, intensifiera des réseaux parmi les décisionnaires d'entreprise et portera des projets de développement.

Elle contribuera à la réalisation de dossiers de promotion que les clubs pourront utiliser à leur initiative pour entrer en contact avec différents sponsors ou mécènes et mener des actions locales autonomes ou groupées.





LA COMMISSION COMMUNICATION ET MÉDIAS

Cette commission sera chargée d'optimiser une large diffusion des actions locales, régionales, nationales et internationales auprès de la presse écrite, numérique et télévisuelle. Elle tentera d'intéresser une chaîne TNT à une émission mensuelle consacrée aux Echecs. Elle participera activement à la refonte du site Internet fédéral et à la création de nouveaux onglets dédiés à des secteurs phares de notre Sport. Elle alimentera la programmation d'une TV fédérale sur le Net tout en maximisant l'utilisation des nouveaux supports de communication et réseaux sociaux.





LA COMMISSION DE CONTRÔLE ÉCONOMIQUE ET DE GESTION

La mission de cette commission consistera à participer à la transparence fédérale via un contrôle de gestion et des analyses financières. Elle informera les adhérents sur l'utilisation du budget fédéral, formulera des avis, émettra des propositions, soumettra des montages. Elle donnera un avis consultatif sur l'engagement du budget envisagé par le Comité Directeur, et veillera également à l'équilibre de celui des clubs de haut niveau (clubs professionnels), à l'instar des grandes fédérations sportives.

A terme, des membres de cette commission pourraient intégrer la Direction Nationale de Contrôle de Gestion à ce jour inactive, bien que très appropriée à l'engagement de transparence pris auprès des affiliés durant la campagne électorale.





LA COMMISSION JURIDIQUE

Cette commission aura pour objectif de renforcer les bases textuelles de la Fédération et de ses organes déconcentrés. Interface avec les différents Ministères, elle interviendra et assurera une veille juridique de nature transversale. Elle émettra des propositions ciblées (fonds européens, développement durable, mécénats...).



Elle étudiera les conventions de toutes natures et chartes d'engagement de joueurs passées avec la Fédération, apportera des réponses aux questions juridiques soulevées par les commissions, structures et dirigeants de la Fédération.

Elle réfléchira aux statuts professionnels des joueurs et autres intervenants de la Fédération, ainsi qu'à la prévention des fraudes sportives. Elle sera tenue d'alimenter un recueil de bonnes pratiques par thème et de modèles librement accessibles.



LA COMMISSION ÉLO, COMPÉTITIONS

En support de la Commission Technique (statutaire), la Commission Elo et Compétitions traitera de dossiers délicats pour les compétiteurs que nous sommes, tant les avis et les pratiques sont nombreux et divers. Elle participera au défi de simplification des règlements utile à la vie sportive des clubs.

Les membres de cette commission devront s'être familiarisés avec les règlements sportifs et calendriers fédéraux en vigueur, ou encore avoir le goût des statistiques.

Réfléchir sur les systèmes de départages, les propositions de nulle, les cadences, la création de nouvelles licences, le Top 12, les Interclubs, les championnats scolaires et universitaires, le secteur corporatif, les championnats de France, le Challenge Blitz BNP Paribas... les acquis de la Fédération sont susceptibles de réformes évolutives et susciteront un chiffrage clair, objectif et compréhensible de tous.





LA COMMISSION VÉTÉRANS

Cette commission amplifiera la diffusion du Jeu d'Echecs auprès des personnes âgées en sollicitant les différentes structures qui les accueillent et en informant de ses vertus contre les maladies neurodégénératives. A l'inverse, elle mobilisera aussi le maximum des vétérans volontaires (des doyens de vie pour tous) dans des actions bénévoles globales ou ponctuelles de développement.



La commission fera une promotion active des rencontres telles que la Semaine Bleue ou les interventions en Maison de Retraite. Elle se penchera également sur les formules de compétitions dédiées et proposera, le cas échéant, des formules novatrices. Elle disposera de dossiers de promotion et synthétisera les expériences des intervenants sous forme de mémoires qui seront mis à disposition.



LA COMMISSION FÉMININES

Cette commission devra émettre des propositions de formules de compétitions innovantes pour promouvoir les « Echecs féminins ». Elle travaillera sur le statut des joueuses de tous niveaux, leur accueil dans les clubs, leur place au sein des équipes nationales, les mesures d'entraînements propices à leur progression et leur excellence au niveau international, les échanges entre délégations, leur médiatisation, l'apport des femmes bénévoles au sein des structures affiliées à la Fédération...





LA COMMISSION ART ET CULTURE

Cette commission participera activement au rayonnement de notre Sport associé aux arts dans leur ensemble (peinture, sculpture, littérature, photographie, musique, théâtre, cinéma, composition échiquéenne...)

Interface avec les Directions Régionales des Affaires Culturelles (DRAC) et Centres Régionaux de Documentation Pédagogique (CRDP), elle aura pour objectif de promouvoir notre histoire, notre patrimoine échiquéen et nos sportifs reconnus à travers des projets qui mêleront le Jeu d'Echecs à l'Art et la Culture. Elle participera à la numérisation de notre littérature, nos affiches, nos bulletins...

La commission organisera des expositions disponibles lors de grands rassemblements et/ou dans le cadre scolaire. Elle proposera également des réalisations susceptibles de devenir des récompenses sportives de la Fédération.





PRÉSENTER SA CANDIDATURE

**Vous êtes disponible, motivé(e), compétent(e) et/ou avisé(e) dans un secteur de prédilection
Présentez votre candidature**

- Les candidatures sont recevables du 15 avril au 31 mai 2013
- Tout licencié âgé de 16 ans révolus est admissible et s'engage sur le principe du strict bénévolat
- Votre présentation (1 page) doit être adressée par e-mail à Aurélie Dacalor, Secrétaire Générale de la FFE
- La liste exhaustive des candidats, par secteur, sera rendue publique
- Les nominations seront votées par le Comité Directeur des 15 et 16 juin 2013
- Les membres nommés intégreront ce nouveau processus fédéral pour la durée du mandat

Contact FFE (Candidatures / Renseignements) : aureliedacalor@gmail.com